

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer, avec les chèques, au Prospero Théâtre 91 rue de Tripoli 72000 Le Mans)

Nom : Prénom

Adresse :
.....
.....

Tel :

Mail :

Je m'inscris au stage « Trek – Tour du Queyras » du 24 au 29 juillet 2022.

- Je verse un chèque d'arrhes* de 200 € à l'ordre de l'association « Prospero Théâtre » pour le stage.
**en l'absence de chéquier, un virement bancaire est possible (nous contacter)*

- Je choisis l'option avec transfert des bagages (50 euros) : OUI / NON

Date : Signature

RÈGLEMENT (à signer et renvoyer avec le bulletin d'inscription)

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats, nous stipulons que :

Concernant le stage :

- 1- Une inscription n'est effective qu'après le versement des arrhes et le retour du bulletin d'inscription avec son règlement signé valant engagement ferme et acceptation de nos conditions.
- 2- Le solde dû est à verser au plus tard un mois avant la date du stage. A défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.
- 3- Sauf cas de force majeure, entendu au sens courant, tout désistement intervenant moins d'un mois avant le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées.
- 4- Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et du versement de la totalité des sommes dues.
- 5- Toute demande d'aménagement demeure recevable dans une discussion de bonne foi.

Merci de votre compréhension,
Jean-François Franchet,
Président de l'association Prospero Théâtre

Je, soussigné, déclare avoir pris connaissance et approuver sans réserve les conditions proposées pour le stage « Trek – Tour du Queyras » du 24 au 29 juillet 2022 et pour lequel je souhaite m'inscrire.

Mention manuscrite : « lu et approuvé » Signature